

Montréal, le 10 décembre 2025

Par dépôt électronique (SDÉ)

Me Pierre Chabot, D. Fisc.
Avocat principal Hydro-Québec – Affaires juridiques
11e étage 800, boulevard de Maisonneuve
Est Montréal (Québec) H2L 4M8

OBJET : DPCMEÉR- Demande d'adoption de la norme de fiabilité TPL-008-1

Dossier Régie de l'énergie : R-4325-2025

Cher confrère,

Nous accusons réception des documents suivants relatifs à la demande mentionnée en objet :

- Version électronique en date du 10 décembre 2025.

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Carolina Rinfret

Carolina Rinfret, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

CR/ss